



ÉLECTIONS
EUROPÉENNES
2019

ACTUS CITÉ
Elections européennes
le 26 mai

PAGE
9



CADRE DE VILLE
Premier repair café !

PAGE
13



VIVRE ET TRAVAILLER
La carte avantages,
chez vos commerçants

PAGE
16

ACTUS CITÉ
Dossier budget 2019

PAGE
04



PAGE
04

BUDGET MUNICIPAL 2019

Notre dossier du mois

PAGE
11

SOLIDARITÉS

"Savoir(s) pour réussir

PAGE
12

CADRE DE VILLE

Aides, travaux, semaine du Développement Durable

PAGE
16

VIVRE ET TRAVAILLER

Vos commerçants, la carte avantages

PAGE
26

INFOS PRATIQUES

A noter ce mois-ci

PAGE
18

CULTURE ET SORTIES

La Fête du jeu le 25 mai





LE MOT DU MAIRE

1 ère édition de l'animation « Ma Deûle et moi » le 12, vide-grenier de la rue du Général de Gaulle et « Façad'Art » le 19, fête du jeu à la Médiathèque le 25, le mois de mai est riche de moments festifs et conviviaux à La Madeleine.

Il nous fixe aussi un rendez-vous à ne pas manquer le dimanche 26.

Celui des élections européennes.

Voilà cette année 40 ans que nous sommes invités à choisir nos représentants au Parlement Européen.

À l'heure où ce dernier légifère de plus en plus sur des sujets qui concernent notre vie quotidienne et qui intéressent notre avenir (emploi, environnement, sécurité, santé, ...) ne boudons pas ce rendez-vous démocratique qui nous est donné et faisons tous entendre notre voix.



Bien cordialement

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, remet la vitrophanie "carte avantages" à François-Xavier Pavy, gérant d'Optic 2000 et Président de l'UCAP (voir en p. 16)

MAGdeleine - Mai 2019
14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine
Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.
Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN - Caroline MONTESINOS avec la participation de Lola COLIN (Service Communication).
«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.
Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie Delezenne - Tél : 03 21 20 05 20.
Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98
Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 95

PAGE 20



TOUTES GÉNÉRATIONS

Inscriptions aux accueils de loisirs

PAGE 22



ON A AIMÉ

La chasse aux œufs, le challenge international Robert Turck...





Budget 2019 :

MAÎTRISE ET INVESTISSEMENT

Sans augmenter la fiscalité locale et en poursuivant le développement de nouveaux services offerts aux Madeleinois, le budget municipal 2019 a été voté lors du Conseil Municipal du 3 avril dernier. Malgré un contexte national fragile et incertain, La Madeleine conforte sa situation financière saine tout en poursuivant la mise en œuvre d'investissements structurants pour l'avenir.

Dépenser moins et mieux

Depuis 2015, la Ville a adopté successivement 2 Plans Pluriannuels d'Economies.

Le second Plan, voté pour les années 2018 à 2020, repose en partie sur la maîtrise de la masse salariale des agents communaux (limitée à +1 % par an). Les dépenses de fonctionnement des équipements municipaux sont quant à elles regardées à la loupe.

Maîtrise des dépenses de fonctionnement, fiscalité gelée, recherche du meilleur qualité/coût du service public municipal, niveau d'endettement bas, sont les caractéristiques du budget municipal 2019.

Des mois de travail précèdent son vote. En effet, à partir du mois d'octobre 2018, élus et services municipaux prévoient les recettes et les dépenses pour l'année à venir et participent aux "arbitrages" qui permettent de fixer les priorités des investissements.

Le Rapport d'Orientations Budgétaires qui précède le vote du budget primitif s'est déroulé le 1^{er} mars dernier.

36 243 492 €

C'est le budget global de la Ville. Il sert à financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement.

22 892 289 €

de dépenses de fonctionnement

13 351 203 €

de dépenses d'investissement.

0%

C'est le taux d'augmentation de la part communale des impôts locaux

La Municipalité a confirmé cette année encore sa volonté de maintenir les taux de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties) à leur niveau de l'année 2013, après 5 années de baisses consécutives et cumulées au mandat dernier.

La recette fiscale perçue en 2018 par la Ville a été de 11 886 767 euros au lieu de 11 648 177 euros perçus en 2017.

Les taux sont, pour la taxe d'habitation, de 24,93 %, pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, de 24,94 %, et pour les propriétés non bâties, de 13,66 %.

UNE GESTION RIGOUREUSE ET AMBITIEUSE, reconnue et récompensée

S'agissant de sa gestion, la Ville a, une fois de plus, été récompensée par l'association ODIS, qui classe La Madeleine, pour la 6^{ème} année consécutive, 2^{ème} commune de sa strate dans la région des Hauts-de-France, pour la qualité de sa gestion.

En comparaison avec la moyenne nationale pour des villes de même strate, les chiffres ci-contre montrent à plusieurs niveaux que La Madeleine pratique une gestion à la fois rigoureuse et ambitieuse :

> le produit des impôts par habitant est de 557 € contre 628 € au niveau national, ce qui montre que la Ville prélève moins d'impôts que la moyenne nationale de sa strate.

> les dépenses d'équipement s'élèvent à 555 € par habitant contre 253 € au niveau national. Ce chiffre démontre que la Ville met en oeuvre des investissements importants pour entretenir et améliorer le cadre de vie des habitants.

> La dette à La Madeleine (317 €/habitant) est plus de trois fois inférieure à la moyenne nationale des communes de même strate (1 109 €/habitant). Elle baissera encore en 2019.



3 questions à VIOLETTE MASSIET-ZIELINSKI, Adjointe aux Finances

Les économies sont-elles toujours au cœur de vos préoccupations ?

Bien entendu : maîtrise de la masse salariale, baisse des charges à caractère général (dont eau, gaz, électricité dans nos bâtiments), mutualisation de services, prestations, achats divers avec d'autres communes ou avec la MEL, autant d'actions qui visent à diminuer nos dépenses de fonctionnement.

D'ailleurs, au budget 2019, ce sont 316 437 € de moins qu'au budget 2018 qui sont inscrits en dépenses de fonctionnement.

Le dégrèvement d'une partie de la taxe d'habitation pour bon nombre de foyers madeleinois a-t-il une incidence sur le budget communal ?

Ce dégrèvement fut de 30 % en 2018, il devrait être de 65 % en 2019, puis de 100 % en 2020. L'Etat a compensé ce dégrèvement en 2018, et il a prévu de poursuivre la compensation aux

communes, mais sur les taux « gelés » de 2017, donc stables, sans augmentation.

Force est de s'interroger sur les incertitudes nationales relatives, entre autres, à l'évolution de la fiscalité locale (et en particulier la fin de la taxe d'habitation et sa compensation), mais également sur sa stratégie pour réduire son déficit et sa dette, alors même qu'il encourage les collectivités à s'inscrire dans cette dynamique de maîtrise de leurs dépenses.

A La Madeleine, on n'a pas attendu l'Etat pour enclencher cette dynamique.

Comment se positionne la Ville face à ces incertitudes nationales ?

La Municipalité affiche et affirme des certitudes locales qui s'inscrivent dans la durée : des taux de fiscalité directe locale maintenus à leur niveau de 2013, une gestion rigoureuse et économe traduite par les adoptions successives des Plans



Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine et Violette Massiet-Zielinski, adjointe aux Finances, montrant les prix récompensant notamment la Ville pour la qualité de sa gestion.

Pluriannuels d'Economies, une dette très faible au regard de la moyenne nationale des communes de même strate, et qui baissera encore en 2019. Dans le même temps, les services publics rendus aux habitants restent à un haut niveau de qualité qui nourrit aussi l'attractivité madeleinoise.

LE BUDGET 2019

en quelques illustrations :

LA CHAUFFERIE,

DERNIER PILIER DU CARRÉ MAGIQUE CULTUREL



3 566 295 €

La Chaufferie, salle d'arts et spectacles, est en cours de construction. Elle est le dernier pilier du carré magique culturel madeleinois qui comprend déjà le Conservatoire de Musique à Rayonnement Communal, le Millénaire et la Médiathèque. Ce carré madeleinois finit ainsi de se dessiner en prenant soin de préserver ce bâtiment qui fait partie du patrimoine industriel de la ville.

Le chantier a débuté en juillet. La chaufferie sera agrandie d'une extension en verre qui, à terme, permettra de bénéficier d'une salle polyvalente culturelle qui comptera 208 places assises et qui pourra accueillir 945 personnes debout. Elle pourra s'adapter à plusieurs configurations selon les événements : concerts, théâtre, expositions, séminaires...

Encore plus d'animations !

Le budget 2019 fait la part belle au développement d'événements culturels et festifs pour les Madeleinois avec, en parallèle des actions récurrentes, la mise en place de nouvelles animations, comme par exemple, " Ma Deûle et moi", sur les bords de la Deûle.

Dans une ambiance guinguette, les habitants pourront profiter de nombreuses animations aquatiques !

D'autres événements festifs et culturels seront organisés, dans le cadre de Lille 3000 Eldorado ou de l'anniversaire du jumelage avec la ville allemande, Kaarst.



1 062 842 €

de subventions seront versées
aux associations madeleinoises

1 375 140 € seront consacrés à l'aménagement et à l'embellissement du cadre de vie

En 2019, le budget consacré à la mise aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite de tous les bâtiments municipaux est doublé (350 000 €), l'objectif étant de l'achever à la fin de l'année.

Le budget 2019 s'attachera à embellir le cadre de ville et entretenir la qualité de vie à La Madeleine. Quelques exemples concrets : les travaux de réaménagement des deux places de La Nouvelle Madeleine seront ainsi achevés avec la mise en œuvre des préconisations de la Commission extra-municipale qui a associé des habitants.

Il est aussi à noter la mise en œuvre des autorisations préalables de division de logements et de mise en location.



2 100 000 € pour la future Zone d'Activités Solidaires

Un budget de 2 100 000 € (acquisition du terrain et des bâtiments) est alloué à la Zone d'Activités Solidaires, projet relevant de l'économie circulaire et du réemploi. L'objectif poursuivi par la Ville est que la ZAS soit un sas vers l'emploi pour les jeunes ayant des difficultés à intégrer le marché du travail et pour les salariés plus âgés mis sur la touche de ce dernier.

Les activités envisagées dans la ZAS reposent sur trois piliers :

- la valorisation (ressourcerie - recyclerie et outillothèque - bricothèque),
- la solidarité (relocalisation des ateliers AMIS)
- la mobilité (atelier vélos et deux-roues).

Elle se développera sur l'ancien site d'Ergonor, dans la zone du Pré-Catelan.



Pour une ville DURABLE ET DOUCE

En 2019, les différentes primes municipales attribuées aux particuliers en faveur du développement durable seront élargies et plus nombreuses. La Ville passe ainsi de 11 à 17 aides allouées.

Les deux roues auront à leur disposition deux nouveaux garages à vélos municipaux sur les parkings paysagers de proximité de Pasteur et du Pré Catelan. La Ville comptera ainsi dix garages à vélos.

Cette année, un repair café installé au "Véga" permettra aussi de réparer gratuitement votre petit matériel et ainsi de lutter contre le gaspillage.



Retrouvez sur le site internet de la Ville :
- l'ensemble des aides aux particuliers
- la localisation des garages à vélos.

POUR UNE VILLE SPORTIVE

Le budget 2019 permettra de compléter l'offre sportive pour les Madeleinois.

Après l'ouverture du pôle raquettes en 2018, cette année a débuté avec l'inauguration de la nouvelle salle de boxe américaine et verra le déplacement et la création d'un nouveau skate park, à côté de la salle de sports du Romarin.

Fin septembre, début octobre 2018, sur l'initiative de la Municipalité, un groupe de jeunes, utilisateurs, a donné son avis sur le futur équipement et sur les modules à prévoir.

Pour concilier découverte de la ville



et activité physique, la Ville a récemment lancé son application "Runnin'City" : une application smartphone unique, innovante et gratuite, qui guide les runners (les coureurs) à travers La Madeleine pour leur en dévoiler tous les points d'intérêt : monuments, bâtiments, parcs, rues...

240 000 € pour le programme d'installation de panneaux solaires sur les bâtiments municipaux (SOLAMAD)

La Ville souhaite développer le projet SOLAMAD. Celui-ci a pour ambition de mettre en place des panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments municipaux qui en offrent la possibilité stratégique en termes d'orientation, de faisabilité et de surface.

Pour ce faire, une étude de faisabilité du développement du photovoltaïque a été menée en 2018.

Pour mener à bien ce projet écologique, 240 000 € sont prévus pour 2019 et une autorisation de programme de 1 000 000 € de 2019 à 2021 a été votée.



Lors d'un pic de pollution, d'intensité importante, le préfet peut mettre en place une circulation différenciée, sur la base des certificats « Crit'Air », afin de limiter la circulation des véhicules les plus polluants.

Dans la métropole lilloise, elle peut être activée lors d'un épisode polluant. Récemment, La Madeleine a été concernée à cinq reprises.

Quelles sont les communes concernées ?

Lille (dont Hellemmes et Lomme), **La Madeleine**, Lambersart, Lezennes, Marcq-en-Baroeul, Marquette-lez-Lille, Mons-en-Baroeul, Ronchin, Saint-André-lez-Lille et Sequedin en dehors des axes routiers A1, A22, A25, N227, D652.

Véhicules autorisés à la circulation

- les véhicules légers à moteur avec



certificat « Crit'Air » 0, 1, 2 et 3,
- les poids lourds aux normes Euro 4, 5 et 6 ;
- les motocyclettes (deux-roues et tri-cycles) ;
- tous les véhicules utilisés à des fins de covoiturage, c'est-à-dire transportant au moins un passager en plus du conducteur ;

- certaines catégories de véhicules bénéficiant d'une dérogation : transports en commun, véhicules des associations agréées de sécurité civile, véhicules des établissements d'enseignement de la conduite automobile...

Tout sur la vignette Crit'air

Mis en place par l'État en juillet 2016, le dispositif « Crit'Air » permet de répartir tous les types de véhicules, en six classes, en fonction du niveau d'émission de polluants atmosphériques selon l'âge du véhicule et de sa motorisation. Ce certificat sécurisé, se présentant sous la forme d'un autocollant rond et coloré, coûte 4,18 euros pour un envoi en France.

Il doit être apposé à l'avant du véhicule de manière à être lisible par les agents de contrôle, depuis l'extérieur. Le fait de circuler à bord d'un véhicule sans la bonne vignette « Crit'Air » est alors puni d'une amende forfaitaire de 68 euros.

Vous souhaitez participer à la reconstruction de NOTRE-DAME DE PARIS ?



Après le dramatique incendie qui a ravagé la cathédrale Notre-Dame de Paris, l'heure est à la reconstruction. Si vous souhaitez y participer, la Ville de La Madeleine met à votre disposition une urne (dans le hall de la Mairie) pour recueillir vos dons (uniquement par chèque à l'ordre de la « Fondation du patrimoine - Sauvons Notre-Dame »).

Monsieur le Maire proposera au prochain conseil municipal qu'une aide financière symbolique soit apportée à la reconstruction de Notre-Dame. www.fondation-patrimoine.org

TRANQUILLITÉ VACANCES !

Si vous vous absentez, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est un service gratuit proposé toute l'année, durant les congés scolaires ou toutes absences de plus de sept jours consécutifs. Votre habitation sera surveillée par la police municipale, à partir de la voie publique, durant votre absence. Des avis de passage seront déposés dans votre boîte aux lettres.

Pour en bénéficier, rendez-vous au



poste de police municipale pour obtenir une fiche OTV. Celle-ci doit être retournée deux jours au moins avant votre départ.

Police municipale de La Madeleine
63, rue Pompidou - 03 20 74 17 25

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Samedi 25 mai

Balade urbaine dans le quartier Saint Charles

Rendez-vous à 9h, à l'angle des rues Scrive et Saint-Charles

Mercredi 5 juin

Permanence de M. le Maire

De 17h à 19h en Mairie.

Jeudi 6 juin

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Mercredi 26 juin

Conseil Municipal

A 18h15, salle du Conseil, Hôtel de Ville

Pavoisez !

Journée nationale de la Résistance

le lundi 27 mai

Pavoisez !

75^{ème} anniversaire du Débarquement le jeudi 6 juin

Samedi 8 juin

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

A 11h, Dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts

Mardi 18 juin

79^{ème} anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle

A 18h, Dépôt de gerbe à la stèle érigée à la mémoire du Général de Gaulle

ELECTIONS EUROPÉENNES, LE 26 MAI, VOTEZ !

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les 5 ans au même moment dans tous les États membres de l'Union européenne.

En 2019, elles auront lieu du 23 au 26 mai. En France, elles se dérouleront le dimanche 26 mai.

En France, les membres du Parlement européen sont élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour.

À l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Le Parlement européen adopte avec le Conseil (les états membres) la quasi-totalité des normes européennes (directives et règlements) ainsi que le budget annuel qui finance les politiques de l'Union européenne.

Le Parlement européen donne obligatoirement son approbation pour tout accord commercial et surveille les négociations menées par la Commission européenne.

Le Parlement européen exerce un contrôle politique sur la Commission européenne. La composition de la Commission européenne est liée aux résultats de l'élection du Parlement européen. Il en élit le Président et auditionne les candidats aux postes de commissaires.

Comment voter aux élections européennes ?

Les conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 sont :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin,
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son Etat d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales de la commune.



EN PRATIQUE :

Votre carte électorale reçue par courrier chez vous.

Suite à l'instauration d'une nouvelle liste électorale, **de nouvelles cartes électorales ont été éditées début avril**, remplaçant les dernières émises en mars 2017.

Les cartes ayant servi aux derniers scrutins ne seront plus recevables et devront être détruites.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer. La nouvelle carte sera automatiquement adressée au dernier domicile électoral connu.

Le service des élections se tient à disposition pour toute précision au 03 20 12 21 61.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15, le samedi de 8h30 à 12h.

Bénéficiez du service transport !

Comme à chaque élection, un service de transport pour les personnes à mobilité réduite sera mis en place lors du scrutin.

Renseignements et inscriptions auprès du service état-civil-élections au 03 20 12 21 61.

VOTRE BUREAU DE VOTE :

Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h.

Le numéro de votre bureau de vote est indiqué sur votre carte électorale que vous avez reçue chez vous.

> Bureaux de vote 101 à 104 :

école Louise de Bettignies, rue de l'Abbé Lemire

> Bureaux de vote 105 à 108 :

école Anne Frank, rue du Maréchal Foch

> Bureaux de vote 109 à 111 :

salle Saint-Vital, rue de Berkem

> Bureaux de vote 112 à 114 :

salle du restaurant scolaire, rue Kléber

> Bureaux de vote 115 et 116 :

salle de sport Gantois, rue du Parc

Une fois élus, les représentants des citoyens de l'Union européenne agissent dans des domaines tels que :

L'EMPLOI / LES DROITS SOCIAUX Le Parlement européen adopte, par exemple, des normes en matière d'encadrement du détachement des travailleurs en Europe, ou en matière d'emploi, notamment pour les jeunes.	LE CLIMAT / L'ENVIRONNEMENT Le Parlement européen définit des normes environnementales, par exemple, pour lutter contre le réchauffement climatique ou accroître l'utilisation des énergies renouvelables.	
LA GESTION DES FRONTIÈRES Le Parlement européen définit, par exemple, les missions de protection des frontières extérieures de l'Union européenne de l'agence Frontex.	LA SANTÉ / L'ALIMENTATION Le Parlement européen intervient notamment pour garantir la traçabilité des aliments et permettre la coordination des contrôles en matière alimentaire.	

Anticipez les demandes de procurations

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune ou sur la même liste consulaire que lui.

La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

QUI PEUT VOTER PAR PROCURATION ?

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à deux conditions liées à l'inscription sur les listes électorales et au nombre maximum de procurations.

Ces conditions sont définies en fonction du lieu de vote.

- Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote, ni du même arrondissement.

- Le jour du scrutin, le mandataire doit détenir une seule procuration établie en France. Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

LE PLUS TÔT POSSIBLE !

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Pour tous renseignements, contactez le service des élections au 03 20 12 21 61 ou service-etatcivil@ville-lamadeleine.fr



LA FRANCE, UNE «MAMAN D'ADOPTION»

Cérémonie d'accueil dans la Citoyenneté

«Devenir Citoyen Français est un événement important et nous allons le partager ensemble», déclarait Bruno Flajolet, adjoint au maire délégué à la Citoyenneté, à l'occasion de la cérémonie d'accueil dans la Citoyenneté Française.

Une cérémonie placée sous le signe de l'émotion avec l'intervention spontanée de Ousmane Diallo (1^{ère} photo) qui a souhaité témoigner du parcours de ses 3 enfants qui effectuent tous des études supérieures prestigieuses, «la France, c'est l'esprit de l'excellence» a confié la maman, aussi fière que émue.

«C'est une nouvelle journée très spéciale» s'est quant à elle exprimée Kathia Romero Zurita (3^{ème} photo), qui était, l'année dernière, dans cette même salle à l'occasion de son mariage. «Et ce soir, j'ai deux mamans. Ma maman péruvienne et ma maman d'adoption, la France».

C'est non sans une certaine émotion, empreinte de pudeur, que Mohamed Rami a à son tour été accueilli dans la citoyenneté française, recevant notamment le drapeau tricolore qui lui permettra de pavoiser à différentes occasions : cérémonies pa-

triotiques, événements sportifs...

«Vous avez fait un choix, celui de la France (...). Les droits et devoirs qui sont désormais les vôtres sont le fruit de siècles d'histoire (...). Vous adhérez aussi à une identité et une histoire communes, à un ensemble de valeurs partagées fondées sur une certaine conception de l'individu, de la famille et de la société (...). Bienvenue au cœur du vivre ensemble français !» a déclaré Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine.

Profitez de la plateforme d'entraide **ON VA S'AIDER !**

A la recherche d'un(e) baby-sitter, de quelqu'un pour covoiturer pour se rendre au travail ? Organiser une randonnée entre voisins ? Trouver une perceuse ? Proposer une tondeuse ? Aider ses voisins pour le portage de courses ? Connectez-vous sur la plateforme d'entraide entre Madeleinois !

En m'inscrivant, je peux :

- contacter les Madeleinois qui proposent des services ou des objets ou qui demandent de l'aide,
- poster une annonce pour proposer mes services, un covoiturage...,
- déposer une demande si j'ai besoin d'aide, d'un conseil, d'un service ou d'un objet.

onvasaiderville-lamadeleine.fr



Les propriétaires de chiens **CONTRÔLÉS**



Pour lutter contre les déjections canines, la Ville poursuit ses actions de prévention et de verbalisation sur l'ensemble du territoire madeleinois. Les agents de la police municipale mènent des contrôles réguliers dans les quartiers. Organisés en patrouilles, ils se font au moment où les rues sont «fréquentées» par les propriétaires et leurs chiens, au moins une fois par semaine hors période scolaire et deux fois par semaine pendant les vacances scolaires. Les maîtres indécents sont invités à modifier leur comportement et à ramasser les déjections de leur animal. Car faut-il le rappeler, les déjections

canines n'ont pas le droit de cité sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts et les aires de jeux pour enfants. Tous les maîtres qui rechigneraient encore à ramasser les déjections de leur animal se verront sanctionnés s'ils :

- n'ont pas en leur possession un sac (ou tout autre moyen «adéquat») pour ramasser les déjections de leur chien. L'amende est de 38 €.
- abandonnent le sac de déjections sur le domaine public (y compris dans le caniveau). L'amende sera de 68 €.
- ne ramassent pas. L'amende sera de 68 € + 42 € de frais de nettoyage, soit 110 €.

S'INVESTIR DANS LA VIE LOCALE

avec les
contrats citoyens

Les bénéficiaires des aides facultatives ont la possibilité, si ils le souhaitent, de s'investir quelques heures pour la collectivité.

Sur la base du volontariat, ces "contrats citoyens" reposent sur dix principaux domaines d'actions : l'éducation, la solidarité, la culture, l'environnement, la santé, le sport, la mémoire et la citoyenneté, l'animation, les situations d'urgence et événements exceptionnels.

Vous êtes bénéficiaires des aides facultatives, vous souhaitez donner un peu de votre temps, de manière ponctuelle ou régulière, et en fonction de vos disponibilités ?

N'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire au Centre Communal d'Action Sociale au 03 20 51 16 98



UN ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE !

avec "Savoir(s) pour réussir"

Comment bénéficier du dispositif "Savoir(s) pour réussir" ?

Tu as entre 16 et 25 ans ?

Tu souhaites être accompagné(e) sur les thèmes de la santé, la gestion de ton budget, l'informatique, l'insertion professionnelle... ?

Le CCAS t'invite à t'inscrire auprès de Yannick Derome au 03 20 51 16 98

Voté en octobre 2018, le dispositif "Savoir(s) pour réussir" a pour objectif de proposer un accompagnement personnalisé à la carte pour chaque jeune âgé de 16 à 25 ans, qui en a besoin.

Le projet, dont le porteur est le Centre Communal d'Action Sociale, est basé sur plusieurs axes :

- l'acquisition, la consolidation des compétences de base : savoir lire écrire, s'exprimer...
- l'insertion sociale et professionnelle : savoir rédiger un CV, se présenter physiquement, oralement, avoir confiance en soi...
- la vie au quotidien : l'estime de soi, sa santé, son alimentation, son budget...

Eryck Ziza, adjoint aux solidarités et vice-président du CCAS, explique :

"Ce projet est issu du constat selon lequel un certain nombre de jeunes madeleinois, ont besoin d'un accompagnement personnalisé dans leur autonomie, leur insertion professionnelle et leur épanouissement personnel".

Pour mener à bien cet accompagnement, le CCAS a développé des partenariats avec le Point Information Jeunesse et l'Acoljaq qui animeront des ateliers collectifs et individuels.

Si vous souhaitez vous investir bénévolement pour animer les ateliers, contactez le CCAS.

DES COLLÉGIENS SOLIDAIRES

Participez à la prochaine collecte !

Fin 2018, les élèves du collège Saint Jean ont débuté des opérations de collecte en collaboration avec des associations locales œuvrant pour l'économie sociale et solidaire. Une collecte «Sock en Stock» a été organisée de décembre à mars pour une association qui récupère des chaussettes orphelines afin de recréer des paires pour ensuite les donner aux personnes vivant dans la rue.

La prochaine collecte concerne **les livres, BD, mangas, DVD, CD et disques vinyles** pour La Bouquinerie du Sart. Les dons permettront à l'association de créer de l'emploi et de favoriser l'insertion sociale.

A partir de fin mai, le collège collecte **les outils d'écriture (stylos, feutres, crayons mines, tubes de scotch, souris...)** pour O2 Green Helping, association créée par des étudiants lillois et œuvrant dans le domaine de la refores-



tation.

Si vous voulez faire un don, n'hésitez pas à les donner aux collégiens de Saint Jean que vous connaissez ou à les déposer au secrétariat du collège au 82 rue Pasteur à La Madeleine.

UN GAIN FINANCIER,

une meilleure couverture santé

L'objectif de la mutuelle communale est de permettre aux Madeleinois d'obtenir des conditions tarifaires compétitives.

Vous recevez en même temps que votre magazine, un document édité par l'association "Mandarine" qui reprend les différentes formules proposées.

Une permanence est organisée le 1^{er} et le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h au CCAS - 1 rue des Gantois.

Plus d'infos auprès de Philippe Detry au 06 49 67 78 14

CADRE DE VILLE

Ensemble EN SELLE !

La MEL renouvelle l'aventure du challenge métropolitain du vélo. Jusqu'au 31 mai, seul ou en équipe, l'objectif est de parcourir le plus grand nombre de kilomètres à vélo lors de vos trajets quotidiens et d'atteindre, tous ensemble, les 300 000 kilomètres (via l'appli "naviki") ! Gardez la forme, agissez en faveur du climat, faites des économies et gagnez de nombreux lots en participant au challenge.

www.lillemetropole.fr/lechallengevelo



SOYEZ CURIEUX !

Semaine Européenne du Développement Durable.

À l'occasion de la Semaine Européenne du Développement Durable, vous êtes invités à découvrir la vie de nos poules et de nos abeilles madeleinoises et d'autres animations autour du thème de l'énergie :

Mercredi 5 juin de 14h à 17h, dans le Parc Malraux :

- «Tout sur les poules !», faites connaissance avec les poules de la volière du Parc Malraux en compagnie de l'association des Jardins Familiaux,

- «Tout sur les abeilles !» : un stand vous permettra de tout savoir sur nos petites butineuses madeleinoises grâce à une ruche de démonstration et à la présentation des apiculteurs municipaux,

- «Tout sur la réduction des déchets et le jardinage au naturel».

Vendredi 7 juin matin, sur le marché :

Différents stands sur la thématique «énergie» seront proposés par l'association Interfaces (CIVIGAZ), Soliha et la Ville afin de vous familiariser avec les écogestes, les dispositifs CIVIGAZ et AMELIO et les actions municipales en faveur du Développement Durable (primes, Repair Café, mobilité, agriculture urbaine...).

Programme détaillé sur le site internet et la page Facebook.

Pour tous renseignements :

Service Développement Durable au 03 20 12 79 75
www.ville-lamadeleine.fr
developpement-durable@ville-lamadeleine.fr

JARDINEZ AU NATUREL

et participez au concours «La Madeleine Fleurie»



Avis aux amateurs de jardinage ! Vous êtes invités à participer à l'édition 2019 du concours «La Madeleine fleurie», organisé en partenariat avec la Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois. Il aura cette année pour thème "Jardinage au naturel".

Concurrez dans l'une des catégories suivantes :

- Catégorie A : Résidences pour personnes âgées.

- Catégorie B : Maisons avec jardins accessibles et visibles de la rue, façades, y compris les jardins de cité.

- Catégorie C : Balcons et terrasses visibles de la rue.

- Catégorie D : Jardins secrets, non visibles de la rue.

- Catégorie E : Jardins familiaux (divisée en 2 sous-catégories : retraités et actifs).

La qualité, l'originalité, l'harmonie de vos compositions seront prises en compte pour le classement mais le jury sera aussi particulièrement attentif au caractère naturel de votre espace (prairie fleurie, installation de nichoirs ou hôtel à insectes...), l'absence d'utilisation de pesticide et le recours aux techniques alternatives (paillage...).

Participez gratuitement au concours «La Madeleine Fleurie» en remplissant le formulaire disponible à la mairie ou sur le site internet de la Ville avant le 21 juin.

De nombreux lots sont à gagner !

Pour tous renseignements : Service Développement Durable au 03 20 12 79 75
[ou developpement-durable@ville-lamadeleine.fr](mailto:developpement-durable@ville-lamadeleine.fr)

Mon chèque ÉNERGIE

En 2019, le chèque énergie a été augmenté de 50 € et bénéficiera à 2,2 millions de foyers supplémentaires, soit une aide pour près de 5,8 millions de ménages. Si vous correspondez aux critères, vous avez dû recevoir votre chèque directement chez vous. Vous pouvez l'utiliser pour régler :

- vos factures d'énergie (électricité, gaz, chaleur, fioul, bois...),

- certains travaux visant à limiter la consommation d'énergie de votre logement (rénovation des fenêtres, isolation...).

Pour tout renseignement :
www.chequeenergie.gouv.fr

En partenariat avec la Ville de La Madeleine, Soliha réalise des ateliers collectifs, ludiques et gratuits sur le thème du logement : «Habitat Durable», «Budget», «Eco-gestes», RDV en page 16 pour plus de détails.

REPAIR CAFÉ, écologique, économique et convivial !



Sébastien, électro-mécanicien, Christophe, informaticien, Magdeleine et Catherine, reines du dé à coudre, et Luc, démonteur compulsif et curieux de nature, ont accueilli les visiteurs du premier repair café madeleinois qui s'est tenu le 25 avril dernier, au café Le Véga.

225 kilos, c'est le poids des déchets qu'un Français dépose en moyenne chaque année à la déchetterie, en

plus des 365 kilos d'ordures ménagères jetées à la poubelle. Pourtant, beaucoup d'objets que nous jetons ne demandent qu'une petite réparation pour être à nouveau parfaitement utilisables mais faute d'outils ou de compétences, on jette et on rachète ! Vêtements, appareils électroniques, vélos, jouets, informatique..., ne jetez plus ! Rendez-vous aux repair cafés madeleinois chaque 3^{ème} jeudi du

mois ! Les avantages de cette démarche alternative sont nombreux :

- lutter contre le gaspillage et l'obsolescence programmée,
- réduire les déchets,
- transmettre des connaissances,
- apprendre avec l'aide des volontaires, parce qu'un repair café est aussi un lieu où l'on répare ensemble,
- aider des ménages rencontrant des difficultés financières en réparant un objet et en évitant ainsi de racheter du neuf,
- renforcer la solidarité et la convivialité entre habitants...

Initiative municipale, le repair café madeleinois est à la **recherche de bénévoles** : intervenants, administrateurs, accueil des participants... Toutes les compétences, tous les savoir-faire, toutes les motivations sont les bienvenus !

Pour tous renseignements, contactez le service développement durable au 03 20 12 79 75 ou developpement-durable@ville-lamadeleine.fr



VOS PROCHAINS RDV

- JEUDI 16 MAI DE 18 À 20H,

- JEUDI 20 JUIN DE 18 À 20H.

Salle attenante au café Le Véga (95, rue du Pré Catelan). Accès libre. Réparation gratuite

LES REPAIR DAYS

Sensibilisation au réemploi des objets, atelier de réparation de vélos ou de votre petit électroménager, atelier couture et transformation de vêtements... le **samedi 22 juin, rendez-vous place du marché, de 11h à 19h**, pour le «Repair Days» !

Plus d'infos dans notre prochaine édition, sur le site internet et la page Facebook de la Ville.

www.ville-lamadeleine.fr

Liane 5, gaz, trottoirs... toutes les **INFOS TRAVAUX**

RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE TRAVAUX DE LA LIANE 5



1 à 1, les pavés de la place ont été réinstallés.

Suite à la mise en place des enrobés définitifs du tronçon compris entre le carrefour Coubertin et la rue Aristide Briand, et devant l'Hôtel de Ville, la société GDTP mandatée par la MEL a entrepris la dernière phase des travaux de la Liane 5. Ces travaux concernent l'aménagement (mise en

accessibilité) des quais de bus situés à l'angle des rues de la Concorde et du Général de Gaulle et face au n° 245 rue du Général de Gaulle.

La circulation sera réduite à une seule voie dans les deux sens de circulation. Ces derniers aménagements marqueront la fin du chantier de la Liane 5 à la mi-mai 2019.

AVENUE SAINT-MAUR, TRAVAUX DE GAZ

Courant juin, la société Pattyn mandatée par GRDF interviendra avenue Saint-Maur pour des travaux sur une vanne de gaz.

Pendant toute la durée du chantier (durée prévisionnelle de 3 semaines), le stationnement sera interdit de part et d'autre de la chaussée face aux n° 1 à 3 avenue Saint-Maur et face aux n°6 à 18 (après la pharmacie).

Un rétrécissement de la chaussée sera mis en place sur la voie dans le sens de l'avenue Saint-Maur vers la rue Pasteur. Le stationnement neu-

tralisé côté pair permettra la circulation des véhicules provenant de la rue Pasteur.

RUE DESAIX ET RUE FRANÇOIS DE GUILLEBON, RÉFECTION DES TROTTOIRS

Courant juin 2019, pour le compte de la Métropole Européenne de Lille, la société EJM procédera à des travaux de reconstruction de trottoirs rues Desaix et François de Guillebon.

Dans le même temps, afin d'étendre la zone limitée à 30km/h existante dans ce quartier, un ralentisseur sera positionné dans chacune de ces rues et un double-sens cyclable sera instauré rue Desaix. En juin, pour le compte de la MEL, la société Eiffage procédera également à des travaux de reconstruction de trottoirs rue de la Gare.

Pour tous renseignements : service urbanisme au 03 20 12 79 82 service-urbanisme@ville-lamadeleine.fr

L'hiver se termine. Vous avez eu bien du mal à atteindre les 19° dans votre logement et pourtant vos factures de chauffage ont encore augmenté ! N'attendez pas l'hiver prochain pour agir ! En plus des aides municipales, découvrez AMELIO+, le nouveau dispositif de la MEL.



Moins froid avec **AMELIO+** !

Vous avez froid dans votre logement mais ne disposez pas du budget nécessaire pour faire des travaux ?

Vous avez besoin d'adapter votre salle de bains afin de pouvoir bien vieillir chez vous ?

Vous êtes locataire ou propriétaire et vous voulez réduire vos factures d'énergie ?

Vous êtes propriétaire d'un logement mis en location et vous souhaitez faire des travaux ?

Le dispositif AMELIO+ propose des solutions gratuites et indépendantes de toute démarche commerciale. AMELIO+, c'est un accompagnement technique et financier par des conseillers spécialisés pour améliorer votre logement.

Quelle que soit votre situation, AMELIO+ propose des solutions :

- Vous êtes locataire du parc privé, les

conseillers AMELIO vous accompagnent dans la compréhension de vos factures, la sollicitation de votre propriétaire pour la réalisation de travaux d'amélioration de votre logement, ou le financement de petits travaux de décence ou d'adaptation du logement (sous conditions).

- Vous êtes propriétaire occupant, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement complet : visite de votre logement, définition d'un programme de travaux cohérent, analyse des devis, sollicitation des aides possible en fonction de votre situation...(sous conditions).

L'aide peut varier de 35% à 50% du montant hors taxe (maxi 20 000 €) des travaux et hors prime.

- Vous êtes propriétaire bailleur, pour bénéficier des aides vous devez

réaliser des travaux d'amélioration de votre logement, et vous engager à louer votre bien pendant 9 ans à un ménage dont les revenus répondent à certains critères.

L'aide peut varier de 25% à 35% du montant hors taxe (maxi 60 000 €) des travaux et hors prime.

- Vous êtes copropriétaires, les conseils vous permettent d'accompagner votre syndic dans l'élaboration d'un projet qui répond aux besoins de votre immeuble.

En plus des conditions de ressources, il faut que :

- votre logement soit achevé depuis 15 ans minimum,

- la demande de subventions soit accordée avant le lancement des travaux,

- les travaux soient réalisés par des professionnels du bâtiment,

RAPPEL des aides municipales

La Ville a instauré différentes primes en faveur du Développement Durable :

- Travaux d'isolation (murs et toiture) de 3€/m² à 8€/m², limité à 75 m²

- Installation d'un chauffage au bois : 30% limité à 200 € (100 € supplémentaire si isolation)

- Installation d'un chauffe-eau solaire individuel (CESI) ou système solaire combiné (SSC) : 300€

- Installation de panneaux solaires : 300€

- Installation d'un point de charge pour véhicules électriques : 30% limité à 100€

Plus de renseignements :
www.ville-lamadeleine.fr
rubrique développement durable

- les travaux d'économie d'énergie doivent respecter des critères techniques.

Que vous soyez locataire, propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, les conseillers AMELIO+ vous accompagnent pour vos travaux de rénovation, d'adaptation et vous apportent des solutions pour que votre logement soit plus confortable et plus économe en énergie !

Plus d'infos au 03 59 00 03 59
www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr
www.ville-lamadeleine.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

D'autres aides financières peuvent être sollicitées en fonction de vos revenus ou de votre situation (toutes ne sont pas cumulables entre elles). Prenez les bons renseignements pour vérifier ce qui est possible !

Si vous n'êtes pas très avancé dans votre réflexion, dirigez-vous vers la **Maison de l'Habitat Durable** : 7 bis rue racine à Lille - Tél : 03 59 00 03 59 ou maisonhabitatdurable.lillemetropole.fr

Vous pouvez contacter aussi un conseiller de l'**Espace Info Energie** au 03 62 53 25 17 ou à l'occasion des permanences à la mairie le 2^{ème} et le 4^{ème} vendredi matin du mois afin de vous faire conseiller gratuitement.

L'EIE vous apporte des réponses concrètes, pratiques et techniques pour rénover votre logement et réaliser des économies d'énergies. L'EIE dispose d'une documentation actualisée, vous renseigne sur les critères et les démarches pour bénéficier des aides financières, vous conseille sur les matériaux et les équipements les plus performants et analyse vos devis.

CIVIGAZ, avec les volontaires de la transition énergétique

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'habitat durable, La Métropole Européenne de Lille étend le dispositif CIVIGAZ à notre commune.

Ce dispositif, initié en janvier 2016 dans trois zones pilotes (la MEL, Saint-Etienne et Paris) s'appuie, depuis 3 ans, sur près de 660 jeunes volontaires, de 18 à 25 ans, en service civique. Leur mission, d'une durée de 7 mois, consiste à sensibiliser les

ménages modestes sur les différentes façons d'économiser l'énergie, la prévention des fuites de gaz et la qualité de l'air intérieur.

CIVIGAZ a l'ambition de sensibiliser 100 000 foyers en situation de précarité énergétique (logements collectifs et propriétaires occupants de logements individuels).

Si vous êtes concernés par ce dispositif, vous recevrez un courrier de GRDF, co-signé par la Ville. Les agents «CIVIGAZ» sont munis d'un gilet et d'une carte d'accréditation.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le service logement au 03 20 12 79 80

L'ACTU TRAVAUX

du réseau de chaleur avenue de la République

Chaque mois, nous vous tenons informés de l'avancée des travaux du réseau de chaleur avenue de la République.

Pour rappel, cette "autoroute de la chaleur" inédite en France est installée par la société Covalys, mandatée par la Métropole Européenne de Lille. Au moment où nous écrivons ces lignes, la phase entre la rue Berthelot et le carrefour Botanique devrait être terminée (au 10 mai) et la phase entre la rue du Docteur Legay et l'avenue Simone a débuté et se poursuivra jusqu'au 31 mai.

POURQUOI Y A-T-IL EU DU RETARD ?

La Ville de Marcq-en-Barœul n'ayant pas pris en temps utile l'arrêté municipal de régulation de la circulation sur le Grand Boulevard, les travaux n'ont pas pu commencer fin février comme cela était pourtant prévu.

La phase entre l'avenue Saint Maur et la rue Berthelot sera décalée à une date ultérieure.

OÙ EN EST-ON ?

> La phase 1 qui a dû être prolongée jusqu'au 10 mai suite à la découverte d'une canalisation non répertoriée devrait être terminée (au moment où nous écrivons ces lignes).

> La phase 2 est en cours et durera jusqu'au 31 mai.

> La phase 3 entre l'avenue Simone et la rue Paul Doumer débutera le 20 mai.



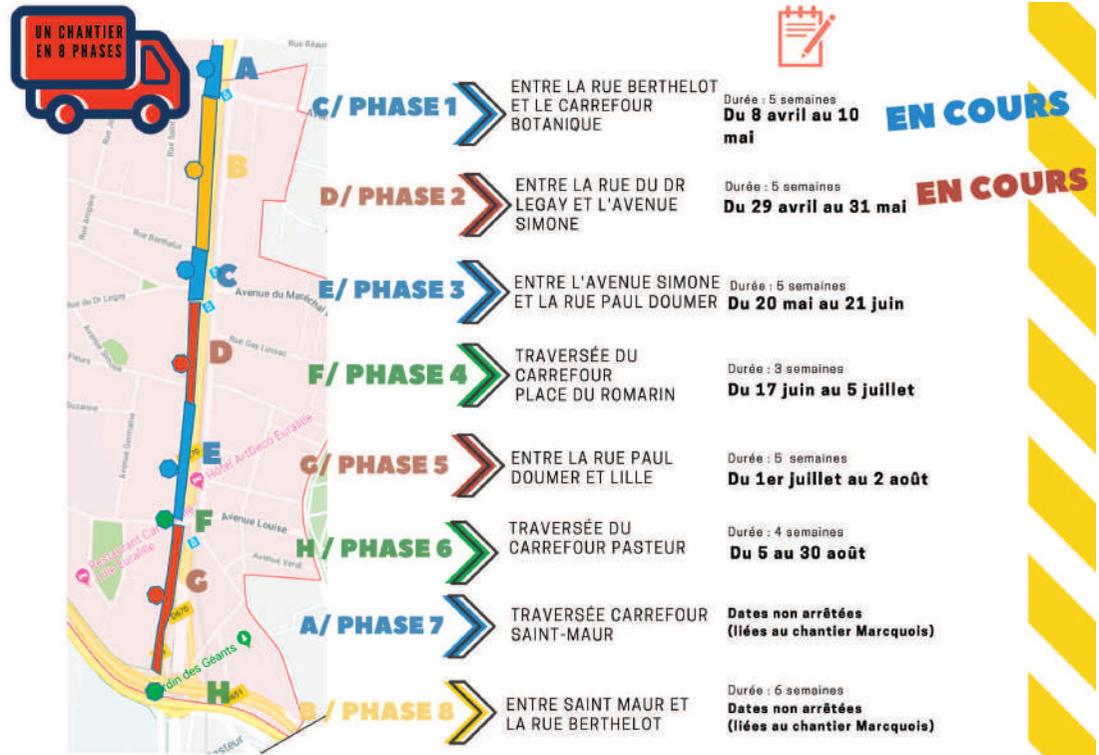
PHASE 2 DE LA RUE DOCTEUR LEGAY A L'AVENUE SIMONE

Quand ? normalement du 29 avril au 31 mai (durée prévisionnelle : 5 semaines)

Où ? sur la voie d'insertion à la voie centrale du Grand Boulevard.

Pour permettre la circulation, le stationnement sera interdit sur la latérale entre la rue du Docteur Legay et l'avenue Simone.

La circulation sera réduite à une voie sur la partie



Les dates annoncées sont susceptibles de modifications selon l'avancée du chantier.

centrale du Grand Boulevard, entre les carrefours Botanique et Romarin.

La piste cyclable sera fermée pour le stockage du matériel. Les cyclistes seront invités à emprunter les voies latérales.

PHASE 3 DE L'AVENUE SIMONE A LA RUE PAUL DOUMER

Quand ? normalement du 20 mai au 21 juin (durée prévisionnelle : 5 semaines)

Où ? entre l'avenue Simone et la rue Paul Doumer.

La voie latérale sera fermée. Le stationnement et la circulation seront interdits sur ce tronçon de la voie

latérale, le réseau de chaleur devant être implanté sur son emprise.

Une déviation sera mise en place pour les véhicules légers par l'avenue Simone qui sera mise en sens unique et l'avenue des Fleurs pour rejoindre la rue Paul Doumer.

Les camions seront quant à eux déviés depuis l'avenue Saint-Maur.

Un accès riverains le soir et le week-end sera néanmoins ouvert sur les 50 premiers mètres.

La piste cyclable sera fermée avec une déviation des cyclistes via les avenues Simone et Germaine afin de rejoindre la rue Paul Doumer ou par l'autre voie latérale vers Marcq-en-Barœul.

RIVERAINS, DES SOLUTIONS POUR STATIONNER :

> Des places sur le parking de l'église Notre-dame de Lourdes :

Afin de compenser les pertes de stationnement pendant la durée du chantier entre la rue du Docteur Legay et la rue Paul Doumer, la Ville a ouvert depuis le 10 mai, le parvis de l'église Notre-Dame de Lourdes à un **stationnement exceptionnel et temporaire, soit une quinzaine de places** (en complément du parking existant de 25 places).

Le parvis ne sera pas accessible du vendredi 14 juin à 20h au samedi 15 juin à 17h en raison de la fête de l'école Sainte Geneviève.

> Des places dans un parking privé, rue Paul Doumer le week-end

Par ailleurs, la Ville (en accord avec une entreprise du quartier du Romarin) proposera la mise à disposition à titre gracieux d'une dizaine de places dans un **parking privé rue Paul Doumer**, aux riverains directement impactés par les travaux de la phase 3, à compter du 18 mai 2019, **uniquement les week-ends** (du vendredi à partir de 19h jusqu'au lundi à 7h30).

Les personnes intéressées sont invitées à contacter le Service Logement au 03 20 12 79 80.

VIVRE
ET
TRAVAILLER

MA CARTE
AVANTAGES

PRÉSENTEZ-LA
auprès de vos commerçants

ET BÉNÉFICIEZ
de nombreux avantages !

Service commerce
Tél : 03 20 12 79 73
service-commerce@
ville-lamadeleine.fr

VOS COMMERCES OUVERTS PENDANT LES TRAVAUX

Pendant les travaux liés au réseau de chaleur (cf p.13), avenue de la République et Carrefour Botanique, vos commerces continuent de vous accueillir :

- **Rue du Docteur Legay** : Cidalia coiffure, Institut de beauté du square, Pharmacie Botanique, l'Opus restaurant.

- **Place Massenet** : L'Angus restaurant.

- **Avenue de la République** : salon de coiffure «Les Grands boulevards», restaurant «L'Escalade des saveurs», «Wattitud» vélos électriques, crèche «Les Petits Chaperons Rouges».

C'EST L'AVANTAGE !

Profitez de vos avantages exclusifs chez vos commerçants



10% sur votre forfait coiffure, 15% sur votre petite robe d'été, 10% sur votre addition, 30% sur votre manucure ou encore 10% sur votre contrôle technique, votre carte avantages vous fait bénéficier d'offres exclusives dans une cinquantaine de commerces madeleinois.

Distribuée gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres, la carte avantages a pour objectif d'encourager l'achat local dans les commerces de La Madeleine (elle ne remplace pas la carte de fidélité, propre à chaque commerce). Vous reconnaîtrez les commerces participants grâce à l'autocollant apposé sur leurs vitrines. Retrouvez aussi la liste des commerces et leur géolocalisation sur la carte interactive du site internet de la Ville avec les avantages proposés.

Vous n'avez pas reçu votre carte ? N'hésitez pas à vous rapprocher du service commerce de la mairie. Sur présentation d'un justificatif de domicile et en complétant une attestation sur l'honneur de non-réception ou de perte de la carte avantages, une carte vous sera remise (1 carte par foyer).

L'IRISH, nouvelle formule !

L'Irish Corner n'est plus, bienvenue à l'Irish ! Le pub madeleinois a été repris, en octobre dernier, par Marc Tonello. Après avoir donné, en famille, une nouvelle dimension à la brasserie voisine «Le Romarin», Marc souhaitait se lancer un nouveau défi. «Nous avons souhaité conserver l'esprit Pub tout en lui donnant une allure, plus élégante». Pour cela, un peu de peinture, des nouvelles banquettes et un réagencement qui permet notamment d'accueillir de grandes tablées. Avec une capacité d'accueil de 100 couverts à l'intérieur et de 80 en terrasse, côté carte, l'Irish propose toujours des spécialités régionales, des burgers, des pièces de viande... «Nous avons recruté un jeune chef issu d'un restaurant semi-gastronomique qui travaille des produits frais et des viandes de qualité avec aussi une jolie présentation». Et pour répondre à une demande croissante, la carte intègre aussi des plats végétariens : lasagnes, burger, salade aux falafels... Et qui dit «Pub», dit bien sûr «bières» et «sport» ! C'est pourquoi l'Irish propose désormais pas moins de 40



bières en bouteille et 12 en pression et retransmet les grands événements sportifs.

Alors, pour un déjeuner entre collègues, un after work ou un dîner «décontracté», rendez-vous à l'Irish !

L'IRISH : 5 avenue de Kaarst - Tél : 03 59 54 47 59
Du lundi au vendredi de 10h à 00h.

POUR VOTRE LOGEMENT, les ateliers du jeudi !



Vous souhaitez bénéficier de conseils avisés sur le thème du logement, venez échanger avec des professionnels autour d'ateliers ludiques et gratuits,

proposés par le service logement de la Ville et l'association SOLidaires pour l'HABitat (SOLiHA).

Vos prochains rendez-vous :

- **Atelier budget** : sensibilisation à la gestion du budget et au surendettement, les 6, 13 et 20 juin.

- **Atelier «Eco-gestes»** : sensibilisation à la maîtrise des énergies et à la réduction des factures : 27 juin.

- **Atelier «Habitat»** : sensibilisation à l'habitat durable : les 16 et 23 mai.

Les ateliers se dérouleront de 14h à 16h à l'espace Dufour (173 rue du Général de Gaulle).

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez la mairie au 03 20 12 79 79 ou SOLiHA au 06 12 21 33 87.

VEYS, un Artisan en Or



La Maison Veys est une institution familiale madeleinoise qu'on ne présente plus. Ouverte en 1948 par Jules Veys, c'est en 1998 que Régis George (notre photo) est «débauché» par Didier Veys, le fils. Chef saucier dans l'hôtellerie de luxe à Bruxelles, il apporte son savoir-faire notamment en développant le service traiteur. «Nous proposons des formules sur mesure afin de répondre à toutes les envies gustatives et tous les budgets» explique Régis. Seul aux commandes depuis 2006, il a souhaité conserver le nom de la boucherie, par respect et affection envers son créateur, «c'est comme un bateau, on ne le débaptise pas !».

Une autre chose qui n'a jamais changé non plus, c'est la qualité qui fait la réputation de la boucherie-charcuterie. «Nous travaillons en circuit court» explique Régis, «notre viande est issue d'un producteur local, distingué par de nombreux prix (tellement nombreux qu'il devient difficile de leur trouver une place dans la boucherie !), qui travaille dans le respect et le bien-être de l'animal.

Chez Veys, tout est réalisé «maison» : terrines (pas moins de 18 spécialités), croquettes au Maroilles ou au camembert, palmitos au coulis de tomates et au jambon de Parme, quiches, parmentiers... Artisan en Or depuis 2011, l'établissement répond à une charte qualité très exigeante. Un rayon fromages (uniquement AOP et IGP), sélectionnés par un artisan Meilleur Ouvrier de France, ainsi qu'une épicerie fine, vous permettront de compléter votre table.

Très attaché au métier d'artisan, Régis est appuyé par une équipe composée de 2 bouchers, 3 cuisiniers et 1 vendeuse qui ont à cœur de satisfaire gourmands et gourmets !

Traiteur - boucherie - charcuterie VEYS :

86, rue du Général de Gaulle - Tél : 03 20 31 24 57

Du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 8h à 13h.



VIDE-GRENIER, les infos de l'UCAP

Le vide-grenier de la rue du Général de Gaulle se tiendra le dimanche 19 mai. **ATTENTION, la fin des bonnes affaires est programmée à 16h** (au lieu de 17h). En effet, dans le cadre du plan vigipirate, les dispositifs de sécurité ont été renforcés (nombre de vigiles et de barrières de sécurité augmenté et présence policière renforcée). La durée du vide-grenier a dû être réduite en raison de ces dépenses de sécurité.

L'UCAP vous invite également à participer à un concours de selfies le jour du vide-grenier. Prenez-vous en photo sur votre stand, likez la page facebook de l'UCAP et faites liker votre photo par un maximum d'amis. Les 5 premiers qui auront le plus de likes à la fin de la journée se verront rembourser leur emplacement !

Toute l'actualité de l'UCAP sur la page facebook et sur le site internet : www.ucap-lamadeleine.com

Breizh Bistrot, «la» crêperie madeleinoise !



Le Breizh Bistrot, c'est un petit coin de Bretagne à La Madeleine ! Ouvert avenue de la République en août dernier, la nouvelle adresse de spécialités bretonnes a à sa tête, un trio composé de Amélie Beny, Jérôme Colomb et Benjamin Choteau. Après quelques tra-

voux pour transformer l'ex «P'tit Meunier» en crêperie bretonne et surtout une formation en Bretagne, Amélie propose différentes spécialités de galettes et de crêpes. «La pâte est réalisée dans les règles de l'art et nous travaillons des produits frais et de sai-

son» explique-t-elle. Le midi, 2 formules sont proposées sans oublier la formule «p'tit breton» pour les enfants. Sinon, faites votre choix sur l'ardoise géante du restaurant et accompagnez votre plat d'une bonne bolée. Pour le dessert, ne manquez pas l'incontournable crêpe au caramel beurre salé avec un caramel maison qu'il vous est aussi possible d'emporter. Toute la carte est d'ailleurs à emporter afin de satisfaire toutes vos envies de Bretagne !

BREIZH BISTROT :

132, avenue de la République

Tél : 06 58 20 42 79 - Facebook

Du lundi au vendredi midi et soir (le week-end, privatisation possible).

Avec votre carte avantages :
- 10% sur l'addition !

LOI ALUR, pour louer ou diviser votre logement

Vous souhaitez louer et/ou diviser un logement ? Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne (loi ALUR) vous devez, depuis le 1^{er} avril, obligatoirement effectuer une **autorisation Préalable de Mise en Location (APML)**, accompagnée d'une visite systématique des logements préalablement à la délivrance de l'autorisation, ou une **autorisation Préalable de Division (APD)**.

Saisissez votre demande en ligne : www.permisdelouer.lillemetropole.fr

Pour tous renseignements, contactez le service logement au 03 20 12 79 80 www.ville-lamadeleine.fr

La Ville accompagne ses commerçants et artisans dans la mise en accessibilité de leur établissement à travers l'octroi d'aides issues du dispositif FISAC qui prendra fin le 15 mai 2020. N'hésitez pas à vous rapprocher du service commerce au 03 20 12 79 73 ou service-commerce@ville-lamadeleine.fr

CULTURE ET SORTIES

BONNES AFFAIRES À GOGO !

Vide-grenier de la rue du Général de Gaulle, de 8h à 16h

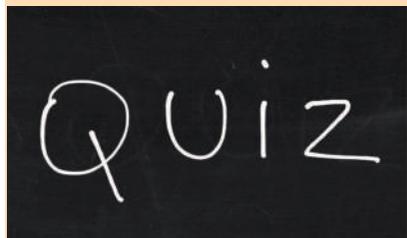
Rendez-vous dimanche 19 mai, de 8h à 16h (attention durée écourtée, cf p.17), pour le vide-grenier de la rue du Général de Gaulle.

Le lancer de madeleines se tiendra à 15h45 du balcon de l'Hôtel de Ville.

Pour tous renseignements, rendez-vous sur le site de l'UCAP : www.ucap-lamadeleine.fr ou info@ucap-lamadeleine.fr



À la Médiathèque, **FÊTE VOS JEUX !**



Venez participer à la **Fête Mondiale du Jeu, le samedi 25 mai, à la Médiathèque.**

De 11h30 à 12h30, un apéro Quiz dans l'auditorium qui opposera 3 équipes de 6 personnes sur des questions de culture générale. Livres à gagner et bonne humeur garantie ! À partir de 14 ans.

De 14h30 à 17h30, rendez-vous pour une après-midi festive :

- Jeux de société : seul, en famille ou entre amis, faites votre choix parmi 24 jeux ! À partir de 5 ans.

- Consoles Retro Gaming (Super Nes, Dreamcast et Megadrive) : 1^{ère} session consacrée aux jeux de sport (tennis), 2^{ème} session aux jeux de combats et la 3^{ème} session «Let's play». À partir de 8 ans.

- Bornes d'arcades.

- Sur Switch : tournoi Mario Tennis Aces, de 14h30 à 16h, à partir de 8 ans, et découverte d'une nouveauté Switch de 16h30 à 17h30.

- Dans le jardin, si le temps le permet, mikado géant et jeu de mölky.

SUR VOS AGENDAS :

> **NOUVEAU** : Atelier parent - enfant

La Médiathèque propose un nouvel atelier à destination des familles. Principe : familiarisation avec un auteur jeunesse par la lecture à voix haute de ses albums suivie d'un atelier de création «à la manière de...». Prochain rendez-vous : mercredi 22

mai à 10h30. Lecture d'albums et création d'illustrations à la manière d'Antoine Guilloppé.

À partir de 6 ans. Durée : 1h30.

1 seul accompagnant par famille. Gratuit sur réservation.

> **Lectures à voix haute**

- Mercredi 5 juin à 10h30

Pour les enfants à partir de 3 ans :

une proposition interactive autour de la littérature jeunesse. Durée 30mn.

- Samedi 8 juin à 10h30

Pour les enfants jusque 2 ans et leurs parents : découverte animée des trésors des albums jeunesse. Durée 30mn.

> **La séance "Cinéphiles"**

Samedi 8 juin à 15h

Pour les amoureux du 7^{ème} art. Séance présentée par un bibliothécaire. Durée : 1h50.

> **Les mots partagés**

Samedi 29 juin de 10h30 à 12h Comité de lecture pour échanger sur ses coups de cœur littéraires...

Médiathèque : 72 rue Gambetta - Tél : 03 59 09 59 09 / Ouverture : le mardi de 14h à 19h, les mercredi, vendredi et samedi de 10h à 18h.

www.mediathequelamadeleine.fr / mediatheque@ville-lamadeleine.fr / Facebook

FOIRE AUX LIVRES

Réservez votre emplacement !

Vous pouvez encore réserver, gratuitement, votre emplacement pour la foire aux livres qui se tiendra le 28 septembre prochain, de 9h à 13h30, dans la cour de l'école Rostand. **Inscriptions pour les Madeleinois uniquement.** Les bulletins sont à retirer et à redéposer à l'accueil de la mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Renseignements : service culturel au 03 20 12 79 98



AXONE : 20 ANS, 2 CONCERTS !

Dans le cadre de son 20^{ème} anniversaire, la chorale AXONE vous propose 2 concerts :

- le vendredi 7 juin à 20h à l'Espace Malraux avec la chorale AUBADE d'Orchies

- le samedi 8 juin à 20h à l'église Sainte Marie Madeleine avec les chorales Canteraines d'Emmerin et Chante Vie de Roubaix.

Rens. au 06 86 41 98 48
www.chorale-axone.fr

FAÇAD'ART

Après Face-à-face, Bord-à-Bord !

Dans la continuité du thème de 2018, «Face-à-Face», l'association Berkem Label poursuit son objectif de relier visuellement les choses et les gens, les artistes et les habitants, les œuvres et l'espace public, le patrimoine et la prospective. Pour ce nouveau Façad'Art, la thématique choisie est "Bord-à-Bord". Elle se déclinera autour de différentes installations artistiques, d'ateliers à destination des scolaires.

Dans le cadre de Lille 3000, cette même thématique sera abordée pour la réalisation de la commande

artistique collective : «Fenêtre Eldorado» (visible au 56 rue du Pré Catelan).

Un temps fort convivial et festif :

Il sera proposé le dimanche 19 mai, de 11h à 13h, avec une déambulation festive depuis le bord de Deûle en passant par la rue Sainte Hélène et l'ancienne usine de papier de verre "Antoine", puis par la rue du Pré Catelan, sans manquer la fenêtre Eldorado pour arriver enfin dans l'espace Pré Catelan. Un pique-nique convivial au cœur du potager urbain Renatue clôturera ce moment.



Les artistes :

- Quentin Carnaille : proposera une installation permettant de relier par miroir ce qui se tourne le dos et s'interrogera notre rapport aux réseaux sociaux et à l'image (notre photo).
- Sébastien Gras : Photographe
- Brena BAM : Styliste costumière travaillant à La Madeleine
- Adrien Auxent : vidéo

Renseignements auprès de l'association Berkem Label au 06 80 15 35 58. GRATUIT

MUMO

le musée des enfants



Le MUMO, Musée Mobile itinérant d'art contemporain est, comme son nom l'indique, un musée mobile, à destination des enfants. Cet étrange container se transforme et s'ouvre sur différents espaces : peinture, sculpture, installation vidéo, design...

Les enfants participeront à un voyage dans l'imaginaire à travers des œuvres spécialement pensées pour eux dans le cadre de Lille 3000 !

Mercredi 12 juin de 15h à 17h30
Place du Marché

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE,

Les ensembles en concert

Ensembles de guitares, de saxophones, de musique irlandaises, chorale, ensemble de flûtes, orchestre à cordes, musique de chambre... venez découvrir un programme particulièrement éclectique.

Concert «Les ensembles» : jeudi 13 juin à 19h30 à l'Espace Malraux, rue Guynemer. À partir de 8 ans. Gratuit. Renseignements et réservations auprès du Conservatoire de Musique (cf ci-dessous).



Inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire 2019 / 2020

- Réinscriptions :

Pour les anciens élèves du Conservatoire de Musique du 13 mai au 8 juin. Réinscriptions en ligne via l'extranet du Conservatoire ou aux heures d'ouverture du secrétariat (cf ci-dessous).

- Inscriptions :

Pour les nouveaux élèves, du 11 au 14 juin pour l'éveil musical et pour les autres disciplines du 17 juin au 5 juillet et du 26 août au 13 septembre (dans la limite des places disponibles), aux heures d'ouverture du secrétariat.

Pour tous renseignements : Conservatoire de Musique - Place des Fusillés et Déportés

Tél : 03 20 31 24 23 - conservatoire@ville-lamadeleine.fr

Ouverture du secrétariat : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 20h30, mercredi de 8h45 à 12h45 et de 13h45 à 19h45 et samedi de 9h à 13h.



Fanfare Triop's

FÊTE DE LA MUSIQUE, concert et déambulation !

Un concert pop/rock dans le parc Malraux :

C'est un concert pop/rock qui résonnera cette année dans le parc Malraux avec des reprises de Muse, Placebo, U2, Red Hot Chili Peppers, Bruno Mars, Maroon 5... avec le Cardiff Cover Band !

Vendredi 21 juin à 19h30 dans le parc Malraux.

Accès libre et gratuit.

Des parcs animés :

Le parc Botanique pour commencer, puis le jardin de la Médiathèque et enfin le parc Malraux, suivez le «Fanfare Triop's» qui déambulera dans chacun de ces 3 parcs. La plus petite fanfare du monde vous fera danser, c'est certain !

Samedi 22 juin, à partir de 14h30.

Programme complet dans notre prochaine édition !

CONCERT DE LA FÊTE NATIONALE : il a été le personnage principal d'une publicité pour un célèbre soda en 1972, a accompagné Johnny Hallyday au piano en 1979, s'est rendu en terre inconnue en 2010, et continue à faire danser toutes générations ! Il est... RDV dans notre prochaine édition !

TOUTES GÉNÉRATIONS

EN PRATIQUE :

Les enfants inscrits seront accueillis, en semaine entière avec repas et goûter, du lundi au vendredi, de 9h à 17h (accueil échelonné entre 9h et 9h30, départ échelonné entre 16h30 et 17h).
- Accueil réveil dès 7h30.
- Accueil détente jusqu'à 18h30.

> INSCRIPTIONS

Dépôt et enregistrement des dossiers complets : dossier familial, fiche sanitaire de liaison (une par enfant) et copie du carnet de vaccination jusqu'au 15 mai, à la mairie.

Les inscriptions se feront à la mairie. Pour les madeleinois :

- **Samedi 25 mai, de 8h30 à 11h, uniquement pour les gîtes.**

- **Samedi 1^{er} juin, de 8h30 à 13h,** puis du 3 au 14 juin (y compris le samedi 8 juin, de 8h30 à 12h)

- **Puis du mardi 11 au vendredi 14 juin, à la mairie** pour les extérieurs dans les accueils de loisirs et gîtes (en fonction des places disponibles).

> PAIEMENT

Après avoir enregistré l'inscription auprès du service Famille, vous pourrez choisir de régler votre facture auprès du service régie ou sur le portail famille.

Forfaits à la semaine, en fonction du quotient familial.

Modes de paiement : espèces, chèques, carte bancaire et chèques vacances ANCV, CESU.



SUPER-HÉRO, BAROUDEUR OU VIKING... Vos enfants viennent comme ils sont dans les accueils de loisirs madeleinois !

Cet été, c'est au pays imaginaire de Peter Pan ou sur l'astéroïde B612 du Petit Prince que les animateurs accueilleront les madeleinois de 2 à 12 ans, pendant les accueils de loisirs. **Ils se dérouleront du lundi 8 juillet au vendredi 23 août.**

EN JUILLET :

Les enfants scolarisés en école maternelle (nés après le 1^{er} juillet 2015) ont rendez-vous avec "Peter Pan", à l'accueil d'Hallendre.

Les enfants scolarisés en école maternelle (nés avant le 1^{er} juillet 2015) auront le choix de rejoindre "Anna et le miroir magique" à l'accueil Anne Frank, ou de vivre "la vie dans tous ses états" à l'accueil Gaston Leclercq.

Les enfants scolarisés en école élémentaire pourront aussi choisir de re-

joindre la "Super Héros Academy" à l'accueil Louise de Bettignies ou de s'offrir "un esprit sain dans un corps sain" à l'accueil Victor Hugo.

EN AOÛT :

Les enfants scolarisés en école maternelle (nés après le 1^{er} juillet 2015) répondront à la demande du Petit Prince, "dessine-moi un mouton", à l'accueil Anne Frank.

Les enfants scolarisés en école maternelle (nés avant le 1^{er} juillet 2015) auront le choix de rejoindre "le Petit Prince" dans ses aventures à l'accueil Anne Frank ou de naviguer avec "IGOR le viking" à l'accueil Gaston Leclercq.

Les enfants scolarisés en école élémentaire parcourront quant à eux "La

route des baroudeurs" à l'accueil Louise de Bettignies.

Du lundi 26 au vendredi 30 août :

pour les enfants dont les 2 parents justifient d'une obligation professionnelle. Accueils Anne Frank et Gaston Leclercq au choix pour les enfants scolarisés en école maternelles et accueil Victor Hugo pour les enfants scolarisés en école élémentaire.

3 GÎTES, 3 AMBIANCES :

Des gîtes nature, mer et équestre de 5 jours /4 nuits sont organisés pour les enfants scolarisés en école élémentaire : - du 8 au 12 juillet, à Ruisseauville (gîte nature), - du 15 au 19 juillet, à Audinghen (gîte mer) - du 22 au 26 juillet, à Comines (gîte équestre).

Un dossier d'informations concernant les accueils de loisirs estivaux sera distribué dans les écoles les 16 et 17 mai. Renseignements au 03 20 12 79 93 / service-famille@ville-lamadeleine.fr / www.ville-lamadeleine.fr

LES SÉNIORS FONT CE QUI LEUR PLAÎT !

En mai : jouez, dansez, mettez-vous au zéro déchet... faites ce qui vous plaît avec la Ville de La Madeleine :

- JEUX DE SOCIÉTÉ, et maintenant jouez !

Mercredi 15 mai, de 14h à 16h, à la salle Satgé, 78 rue Saint Charles.

- THÉ DANSANT, enflammez la piste de danse !

Mercredi 22 mai, de 15h à 18h, au restaurant scolaire, rue Kléber.

- ATELIER "PRODUITS MÉNAGERS", passez en mode zéro déchet !

Mercredi 5 juin, de 14h à 16h, à l'Espace Dufour, rue du Général de Gaulle.

- JEUX DE L'OIE GÉANT, À vos cases, prêts, partez !

Mercredi 12 juin, à 14h, salle Moulin, rue du Moulin.

Inscriptions et renseignements auprès du service aînés : 03 20 12 21 62.

Voyagez avec le Comité des Aînés Fêtes et Animations :

- **En roulotte dans les Flandres :** le 13 juin. Repas flamands à l'auberge du Noordmeulen, initiation à la boule flamande, visite du moulin du Steenmeulen, jeux flamands...

Renseignements : 03 62 10 42 64 ou 06 71 77 10 66.



LA MADELEINE, LONDRES, BIARRITZ...

À domicile ou à l'extérieur, l'été sera beau pour les ados !

MOULIN À DOMICILE...

ou presque ! Car avec les nombreuses sorties que les animateurs vont leur proposer cet été, les ados seront souvent "à l'extérieur" : Koezio, accrobranche, bowling, cinéma, Block'Out, bases de loisirs, Londres, les Prés du Hem, Immersion, Disneyland Paris, Bobbejaaland, Futuroscope...

De nombreuses activités seront aussi organisées dans leur QG préféré : le Centre Moulin ! Alors, ados de 11 à 17 ans, vos animateurs vous donnent rendez-vous du 8 juillet au 23 août, pour vous faire passer un super été ! **Inscriptions à partir du mercredi 5 juin, au centre Moulin.**

MOULIN À BIARRITZ !

C'est à Anglet, dans le domaine du Pignada, hébergement avec piscine, au bord de l'océan Atlantique et tout près de Biarritz, que les 11 - 17 ans auront la chance de séjourner cet été ! Activités sportives, baignades, visites des villes de Saint-Jean-de-Luz et de San Sebastián (en Espagne), stages d'équitation et de surf, marchés nocturnes... les animateurs leur ont préparé un séjour inoubliable, du 18 au 29 juillet !

Venez retirer dès aujourd'hui les dossiers d'inscription au centre Moulin, et apportez-les complétés le jour des inscriptions, samedi 18 mai, de 9h à 13h, au centre Moulin.



Le centre Moulin ados propose aussi aux 11 - 17 ans de super activités, tous les mercredis après-midi. À venir : karaoké, découvertes sportives, mini-jeux... retrouvez le planning complet sur le site internet de la Ville et sur le facebook sur centre Moulin.

CENTRE MOULIN ADOS : Entrée parc De Lattre de Tassigny (derrière le kiosque), accès par la rue du Général de Gaulle et la rue Victor Hugo. Tél : 03 28 52 60 08 ou 06 83 82 42 12 / centre-moulin@ville-lamadeleine.fr / www.ville-lamadeleine.fr/jeunesse/centre-ados-moulin

Emploi, études, citoyenneté...

LA JEUNESSE SUR TOUS LES FRONTS !

TREMPLIN VERS L'EMPLOI

Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous n'êtes ni en situation d'emploi, ni en formation, ni en étude ? Pour vous permettre d'accéder à un emploi, d'acquérir de l'expérience professionnelle et de vous familiariser avec le monde du travail la Ville de La Madeleine a mis en place le dispositif "Tremplin vers l'emploi". Les postes sont à pourvoir jusqu'au mois de septembre :

- aux Services Techniques (maçonnerie, peinture, menuiserie, cimentage...)

- au Service Entretien et ATSEM (entretien des locaux, aide au service de restauration).

Deux parcours sont proposés :

- Si vous avez un projet professionnel déjà défini, vous rejoindrez le service concerné pour la durée d'un mois et expérimenterez la profession.

- Si votre projet professionnel est à définir, vous pourrez découvrir 4 métiers différents, à raison d'un

service par semaine.

Pour postuler, envoyez votre CV et votre lettre de motivation à : Monsieur le Maire - Hôtel de Ville- "Tremplin vers l'Emploi" - 160, rue du Général de Gaulle - 59110 La Madeleine

LAURÉATS DE LA JEUNESSE

Dernière ligne droite avant les examens qui clôtureront les années collège et lycée des jeunes Madeleinois !

Afin de valoriser et d'encourager les jeunes à la réussite dans les études, la Ville de La Madeleine met en place, pour la 4^{ème} année consécutive, le dispositif des "lauréats de la jeunesse madeleinoise". Ainsi, **les prochains Madeleinois diplômés du brevet des collèges et du baccalauréat qui obtiendront une mention très bien seront récompensés par un chèque culture d'une valeur de 50€** (pensez à vous inscrire auprès du PIJ dès l'annonce des résultats).

Tous à vos révisions !

EXPO : "BIENTÔT LES ÉLECTIONS"

Quels sont les droits de l'Homme et du Citoyen ? Qu'est ce qu'une Constitution ? Comment fonctionnent nos Institutions ? Qui élabore les lois et décrets ? De qui se compose le Gouvernement ? Quelles sont les différentes élections ? Comment voter ?...

À l'approche des élections européennes, le 26 mai prochain, le Point Information Jeunesse vous propose une exposition ludique, pour répondre à toutes vos interrogations (voir aussi p.9). **Exposition gratuite et ouverte à tous, du 6 au 24 mai, aux heures d'ouverture du PIJ.**

POINT INFORMATION JEUNESSE

12, rue du Moulin / 03 28 52 66 90
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

OUVERTURE : lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mardi et vendredi de 9h à 12h, jeudi de 14h à 18h.



NOUNOU DATING

Autour d'un café, et en toute convivialité, parents, futurs parents et assistantes maternelles pourront se rencontrer et échanger à l'occasion de la 4^{ème} édition du **"NOUNOU DATING"** qui se tiendra le **samedi 25 mai, de 9h à 13h, aux "P'tites Madeleines"**.

LES P'TITES MADELEINES

(Maison de la Petite Enfance, de la Famille et de la Parentalité) :
9 rue des Gantois
Tél : 03 2012 21 67
maisondelapetiteenfance@ville-lamadeleine.fr

ASCENSION : il n'y aura pas école le 31 mai prochain • Tu as 13 ans ou plus et souhaites devenir un jeune sapeur-pompier ? Rendez-vous à la réunion d'information organisée à la caserne des pompiers de La Madeleine (151 rue Jeanne Mailloffe), dimanche 19 mai, de 9h à 12h. Rens.: 06 67 49 50 89.

ON A AIMÉ



1



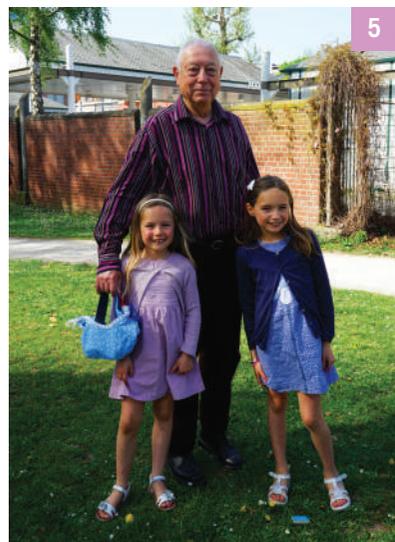
2



4



3



5



6

1 et 2 Pendant les vacances de printemps les enfants de l'accueil de loisirs d'Hallendre et les aînés de la résidence "Les promenades" ont inauguré une nouvelle activité intergénérationnelle : "le sport, ça rapproche !". Un parcours sportif conçu autour d'une histoire imaginée par Gaëtan, éducateur de la Ville, en rapport avec le thème de l'accueil de loisirs. Ici, ce sont donc de braves petits chevaliers, équipés d'une épée magique, qui ont libéré la princesse Caroline (leur animatrice) retenue par de sages dragons tenant des boules de feu...

Une séance de sport féérique, adaptée à chacun et pour le plaisir de tous !

3 à 5 Le soleil, la bonne humeur et bien sûr, la gourmandise étaient de mise pour la 3^{ème} chasse aux oeufs organisée dans le Parc Malraux.



7



8



9

6 Pour la 8^{ème} année consécutive, des équipes de pompiers et polices municipale et nationale des communes alentours se sont réunies pour participer au tournoi de foot solidaire organisé au profit de l'association "Vaincre la Mucoviscidose". Comme chaque année, une équipe d'agents minicipaux s'est jointe à eux pour défendre vaillamment les couleurs de La Madeleine !

7 à 9 Les équipes U13 participant au 43^{ème} Tournoi International "Robert Turck" venaient du monde entier (Hongrie, Belgique, Maroc, Roumanie, Sénégal...), mais la finale du tournoi de football s'est finalement jouée entre deux équipes lilloises ! Après une séance de firs aux buts, c'est Lille Fives qui remporte le Tournoi, 2 buts à 1, face à Lille Carrel.

Un très beau tournoi, ensoleillé, placé sous le signe de la sportivité et de la fraternité grâce notamment à la mobilisation des bénévoles du FCM ! Retrouvez toutes les photos du tournoi sur la page facebook du club.

10 et 11 Près de 850 visiteurs sont venus à la rencontre des acteurs de l'alternance à l'occasion du 7^{ème} Forum organisé par le Point Information Jeunesse de La Madeleine, en partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale, la Maison de l'Emploi, et avec le soutien de la Région Hauts-de-France.

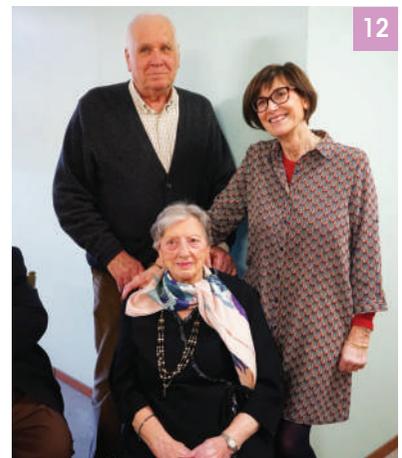
12 et 13 En avril dernier, Hélène Soulié, Madeleinoise pétillante, a fêté son centième anniversaire entourée de sa famille et de ses amis. À cette occasion, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine est venu lui souhaiter un joyeux anniversaire, les bras chargés de cadeaux. L'ancienne sage-femme, enjouée et coquette était ravie de célébrer cette journée à la résidence des Muses où elle réside depuis 40 ans.



10



11



12



13

23



14

14 Ce mois d'avril, c'est à un LEGO géant que se sont prêtés les ouvriers sur le chantier de la Chaufferie. 52 prémurs, réalisés sur-mesure ont été soulevés, posés et imbriqués un à un, dessinant à présent l'extension de la future salle d'art et de spectacle. Un travail minutieux et délicat réalisé avec brio ! Rendez-vous sur la page facebook de la Ville de La Madeleine pour voir les photos des étapes clés du chantier.



15



16

15 Dans les écoles madeleinoises, on apprend aussi pendant les temps de restauration ! Le mois dernier, les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont ainsi pu y découvrir les légumes secs ! Pois cassés, haricots rouges ou blancs, lentilles vertes ou noires, pois chiches... et leurs qualités nutritionnelles n'ont plus de secret pour les écoliers !



17



18

16 à 18 Les accueils périscolaires de La Madeleine se sont placés sur les 3 premières marches du podium au concours "Alice et Théo au pays de la gastronomie", organisé par le Comité de Promotion de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Sur le thème "du champs à l'assiette", permettant de découvrir les productions régionales et le circuit court, les enfants, accompagnés par leurs animateurs, ont imaginé et créé des jeux de société. Un carton plein : 1^{er} prix pour l'école Anne Frank (photo 15), 2^{ème} prix pour l'école Gaston Leclercq (photo 17), et 3^{ème} prix pour l'école Rostand (photo 18). L'accueil périscolaire Victor Hugo s'est également illustré en se plaçant à la 3^{ème} place du podium dans la catégorie "Set de table ludique".

19 Il n'y a pas d'âge pour le goûter, et nos gourmands aînés nous l'ont prouvé à l'occasion de l'atelier culinaire organisé par la Ville. De délicieuses crêpes et brochettes de fruits réalisées dans la bonne humeur et pour le plus grand plaisir des papilles.



19

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014 modifié par les Conseils Municipaux des 30 mars 2015 et 3 juin 2016.

«VIVE LA MADELEINE !»

RETOUR SUR LA COUPURE DE GAZ (SUITE ET FIN)

Plutôt que de demander le dédommagement des moyens municipaux mis à la disposition de GRDF pour venir à bout de la panne du mois de mars, la Ville a préféré solliciter de sa part un geste commercial symbolique auprès des foyers et des entreprises de La Madeleine qui ont été privés de gaz.

Une fin de non-recevoir a été aimablement opposée par le prestataire en énergie au prétexte que le coût du retour à la normale leur est déjà préjudiciable et qu'il revenait à chaque client de faire une déclaration auprès de sa compagnie d'assurance. Puisque GRDF n'a pas répondu positivement à la sollicitation municipale, le coût des moyens humains et matériels, qui a été chiffré à 4053 Euros, sera évidemment répercuté sur GRDF.

Cette somme lui a d'ores et déjà été facturée.

RESEAU DE CHALEUR : RETARD A L'ALLUMAGE

Le planning des travaux était pourtant connu d'avance et de tous.

Et pourtant le chantier de l'autoroute de la chaleur n'a pas démarré comme prévu, fin février, sur son tronçon madeleinois.

Les riverains et les usagers du Grand Boulevard sont donc restés presque un mois avec les contraintes d'un chantier qui n'a jamais réellement débuté.

Dans cette histoire, nous ne pouvons que pointer et déplorer la lenteur avec laquelle nos voisins marquois et lillois ont finalement pris les arrêtés règlementant la circulation sur leurs territoires respectifs, condition essentielle à la sécurisation du chantier madeleinois.

SAUVONS NOTRE-DAME

Parce que « Notre-Dame » est notre Dame, au-delà de nos croyances et de nos différences. Parce qu'elle est l'étendard de notre histoire et de notre mémoire, La Madeleine apportera sa pierre symbolique à sa reconstruction.

Une délibération concourant à l'opération « Sauvons Notre-Dame » sera présentée au prochain Conseil municipal et une urne réceptionne les dons individuels en Mairie.

CIRCULATION DIFFERENCIEE

Il y a encore peu, il fallait attendre les mois d'été pour voir sonner l'alerte à la pollution aux particules fines. Cette année, c'est déjà dès le printemps que retentit l'alarme avec l'instauration préfectorale de

la circulation différenciée, à plusieurs reprises.

Cette mesure d'urgence, dont on peut craindre à nouveau le déclenchement au cours des chaleurs estivales, ne fait que renforcer la conviction de notre municipalité qu'il faut construire, à La Madeleine, notre propre scénario local de lutte contre la pollution aux particules fines. A suivre...

CARTE AVANTAGES : C'EST PARTI !

A La Madeleine, nous pouvons nous féliciter de constater que le commerce local n'est pas aussi durement touché par le mal qui le ronge ailleurs. Les Madeleinois eux-mêmes mesurent au quotidien leur chance d'avoir un tissu de commerçants d'une telle richesse, d'une telle variété, d'une telle qualité.

Ce tissu ne peut vivre et prospérer que si les Madeleinois restent les premiers clients de leurs commerces.

C'est bien là tout l'esprit de la Carte Avantages qui vient d'être lancée et qui a vocation à renforcer encore un peu plus le lien de fidélité, de proximité, entre les Madeleinois et leurs commerçants.

RENDEZ-VOUS AU VIDE-GRENIER

Comme chaque année, notre majorité municipale est heureuse de participer à sa place et à sa manière au vide-grenier qui se tiendra rue du Général de Gaulle, le 19 mai prochain.

Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous sur notre stand, situé 213, rue de Gaulle, pour échanger ensemble librement et participer à notre tombola dont les bénéficiaires seront reversés cette année à une association madeleinoise de lutte contre le cancer dénommée « Merde au cancer ».

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

**«Vive La Madeleine !»
Groupe des élus
de la Majorité Municipale
vivelamadeleine@gmail.com**

«ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

Texte non remis.

«Ensemble pour l'avenir de chacun» - Virginie COLIN et Michèle OLIVIER

«LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

Le discours est bien rodé, la commune est bien gérée car les taux communaux n'évoluent pas alors que dans d'autres communes ... Il pourrait laisser penser que nos impôts locaux n'augmentent pas. Il n'en est rien ! Ils augmentent d'environ 2% cette année et ont toujours augmenté même si les dotations de l'état sont comparativement en légère baisse. Mais alors, si la commune est bien gérée comme l'affirme la majorité, et si les

impôts sont en hausse, pourquoi la commune doit vendre ses « bijoux de famille », nos biens immobiliers, pour boucler son budget ? Et quand il n'y aura plus rien à vendre ?

«La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air» - Pascal MOSBAH

«LA MADELEINE FIRST !»

Texte non remis

Texte non remis

Jasmine MENNEVEUX-AMICE

**«La Madeleine First !»
M. LEGRIS Claude
claude.legris@gmail.com**

INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT CITOYEN



Le recensement s'effectue à la mairie, au service état civil, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire (le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire, peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans).

Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Etat-civil au 03 20 12 79 77

Signalez les anomalies sur le site internet

Tag, dépôt sauvage, dégradation sur la voie publique, problème constaté dans votre quartier... Tout problème peut être signalé 24h/24, 7 jours sur 7, sur le site internet via un formulaire en ligne dans la rubrique "Au quotidien" - "Prévention" - "Signalement".

Vous avez la possibilité de joindre une photo si vous le souhaitez.

N'hésitez pas à utiliser ce moyen de communication qui permet de contacter directement les services municipaux.

www.ville-lamadeleine.fr

Contactez la Mairie

Pour contacter la Mairie, merci de remplir le formulaire ci-dessous.

* Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Vos coordonnées

Votre prénom *

Votre nom *

Erratum

VOS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Suite à la distribution du guide pratique distribué en mars dernier dans vos boîtes aux lettres, certains professionnels de santé se sont faits connaître auprès de la mairie et des rectifications sont à prendre en compte :

> Infirmier libéral

Guillaume BULTEZ
118 avenue de la République
Tél : 06 23 50 11 26
guibul59@icloud.com

> Pédicure, podologue

Alice CAULIER
116 bis rue du Général de Gaulle
Tél : 03 20 42 18 61

> Naturopathes

- Victor LEDOUX
92 rue Faidherbe
Tél : 07 69 71 29 89

- Nathalie HERBERT
135 Rue Roger Salengro
Tél : 06 58 71 56 96
nathalie.herbert.naturopathe@lilo.org

TOUT SUR VOS DÉCHETS

> Les déchets non recyclables

(bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardi et vendredi matins (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

> Les déchets recyclables

(bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

> Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du marché (côté rue Pompidou).

> Les encombrants

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775 ou www.encombrantssur-rendez-vous.com

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

299 rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Renseignements :
ESTERRA au 0825 12 59 62
ou www.esterra.fr

ETAT-CIVIL

LES NAISSANCES

Mathis LAVIÉVILLE, le 02/03 - Camille HOARAU, le 04/03 - Soline CHEVALIER, le 07/03 - Lyam DIERICK, le 12/03 - Anatole MORIN, le 14/03 - Apolline CAVROIS, le 15/03 - Leny JEUNOT, le 17/03 - Gabriel IMODANE, le 17/03 - Alice DUPRES, le 19/03 - Maria KANOUNE, le 20/03 - Lise ROBERT, le 20/03 - Tyliso VANDAMME, le 20/03 - Inès SULLI, le 22/03.

LES MARIAGES

Sara ABOUHALI et Florian ROYAL, le 02/03 - Mohamed EL ASRI et Aurélia EL KAIM, le 30/03.

LES DÉCÈS

Thérèse LEBLANC, le 03/03 - Paul HACLIN, le 04/03 - Hervé LARRIVAZ, le 06/03 - Alfréda WILLEMS, le 07/03 - Christiane DAVID, le 07/03 - Marie DIAZ, le 09/03 - Antonio BAPTISTA, le 12/03 - Hacène MESBAH, le 16/03 - Suzanne DEWEZ, le 18/03 - Jacques DHAËYÉ, le 18/03 - Nouraddin BARMOU, le 20/03 - Gaston DUPONT, le 20/03.

Sauvez des vies !

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil qui analyse le rythme cardiaque et décide si un choc électrique doit être délivré pour rétablir l'activité du cœur.

Retrouvez la géolocalisation des défibrillateurs sur le site internet

www.ville-lamadeleine.fr



PARFUMERIE
LEHEMBRE
INSTITUT DE BEAUTÉ



Pour la fête des mères,
pensez à la carte
Cadeau-Beauté,
valable sur l'institut, la parfumerie,
les bijoux et les accessoires.

www.parfumerie-lehembre.fr

90, rue du Général de Gaulle • La Madeleine • 03 20 51 36 12



Baptiste Masschelein
de l'Atelier des Saveurs
Artisan Boulanger-Pâtissier

88 rue du Général de Gaulle - 59110 LA MADELEINE
03 20 55 11 78

<http://ateliersaveursmadeleine.com>
Rejoignez-nous sur Facebook : L'Atelier des Saveurs

Pensez à nous contacter pour vos
communions, baptêmes,
mariages ou toutes
autres réceptions.



TRAITEUR

Buffets froids • Cocktails dinatoires • Plateaux-repas • Réceptions

86 rue du Général de Gaulle - 59110 La Madeleine

Tél/Fax : 03 20 31 24 57

traiteur-veys@orange.fr - www.veys-traiteur.fr



AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

DMP : LE DOSSIER MÉDICAL QUI GARDE EN MÉMOIRE TOUTES VOS INFORMATIONS DE SANTÉ.

LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Simple et sécurisé, le DMP est un carnet de santé numérique
qui conserve toutes vos informations de santé :
traitements, antécédents, allergies... Il vous permet de
les partager avec les professionnels de votre choix,
qui pourront ainsi mieux vous soigner.

— OUVREZ-VITE LE VÔTRE EN PHARMACIE OU SUR DMP.FR —



Médical Plus & Modumed

Spécialiste du maintien
à domicile *depuis plus
de 30 ans*



Fauteuil releveur COCOON

2 moteurs !* **890€**

- Possibilité de paiements étalés
- Reprise de votre ancien fauteuil gratuitement
- Livraison offerte
- Facilite les transferts grâce à ses accoudoirs amovibles

PANTS RENFORCE



Pants renforcé M
Paquet de 14
Carton de 6 paquets

11,80€
le paquet

Pants renforcé L
Paquet de 14
Carton de 6 paquets

12,80€
le paquet

Pants renforcé XL
Paquet de 14
Carton de 6 paquets

14,20€
le paquet



"LA MADELEINE"
74 Rue du Général de Gaulle
59110 La Madeleine
Tél : 03 20 55 47 04

www.medicalplus-modumed.fr

Cet emplacement pourrait être le vôtre



Réservation au
03 20 68 92 98

E-mail : cutile@nordnet.fr
www.cutile.fr

vitalliance

Service professionnel d'aide à domicile

Vitalliance assure des missions d'aide à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

Contactez notre agence de Lille :
1 rue des Promenades - Bât B
Bureau le Tertiaire - 59110 La Madeleine
03 20 21 08 58
lille@vitalliance.fr
www.vitalliance.fr/lille



LE NOUVEL ATELIER

BAR / RESTAURANT

15 rue François de Badts
59110 La Madeleine
(quartier du Romarin)

Tél. 03 20 15 02 05

www.le-nouvel-atelier.com

www.facebook.com/lenouvelatelier



ici, tout est fait maison avec des produits frais de saison !

Ici, seul le "Fait maison" et les produits de saison ont droit de cité. Une carte renouvelée chaque saison, revisitée à chaque occasion de l'entrée au dessert réalisés sur place. Ici, les grands classiques de la cuisine côtoient l'innovation culinaire. Ici, on vous fait découvrir des vins de petits producteurs à l'authenticité des bières du Nord. Ici, chaque moment se déguste à plusieurs : un verre, un afterwork, un déjeuner, un dîner, un concert incontournable. ici, c'est nul part ailleurs ... C'est bon, c'est frais, c'est au Nouvel Atelier !

SALLE DE SEMINAIRE
SALON PRIVÉ /
DÉJEUNER D'AFFAIRE &
GROUPE FESTIF

